

2. Statistique Canada ne sait pas combien d'élèves ont obtenu leur diplôme d'études secondaires.

#### LA PERTE D'EXPORTATIONS ET LA SURTAXE AMÉRICAINE

##### Question n° 152—M. Orlikow:

1. A combien le gouvernement estime-t-il la perte des exportations (à l'exclusion des exportations directement touchées) par suite de l'imposition de la surtaxe américaine?

2. Quelles prévisions le gouvernement avait-il faites, relativement au chômage, pour les douze prochains mois, avant que le président Nixon n'impose la surtaxe de 10 p. 100?

3. Quelles sont les prévisions actuelles du gouvernement relativement au chômage pour les douze prochains mois?

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Les ministères de l'Industrie et du Commerce et des Finances m'informent comme suit: 1. L'enquête menée en août 1971 par le ministère de l'Industrie et du Commerce sur 1,300 sociétés touchées par la surtaxe américaine laisse supposer que les exportations, au tarif annuel, pourraient diminuer de 400 millions de dollars après trois mois, de 700 millions après six mois et de 900 millions après un an. Le ministère n'a pas tenté d'évaluer les pertes réelles pour les comparer à ces estimations, à cause de la difficulté qu'il y a à distinguer les effets de la surtaxe de ceux des autres facteurs qui ont pu influencer sur le volume des exportations.

2. et 3. Le gouvernement ne fournit aucune prévision officielle en chiffres précis du nombre de chômeurs.

#### LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—LE COMITÉ TECHNIQUE ET L'AIDE AUX PETITS EXPLOITANTS AGRICOLES

##### Question n° 157—M. MacDonald:

1. A quelle date a eu lieu la première réunion du comité technique créé par le ministre de l'Agriculture en vue de mettre au point un programme d'aide nationale aux propriétaires de petites entreprises agricoles au Canada?

2. Qui sont les membres de ce comité et de quelle façon les a-t-on choisis?

3. Quels sujets particuliers le comité compte-t-il étudier et pourra-t-on lui faire parvenir des exposés?

4. A qui le comité fera-t-il ses recommandations et les discussions seront-elles publiques ou à huis clos?

5. A quelles dates présentera-t-on le rapport intérimaire et le rapport final?

6. Quels arrangements fera-t-on en vue d'assurer la représentation des provinces ou des régions?

7. Quelles méthodes appliquera-t-on en vue de consulter les cultivateurs du Canada?

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** 1. Le 30 novembre 1971.

2. Les membres du comité ont été choisis par les ministres de l'Agriculture et sont les suivants: Colombie-Britannique, Maurice King; Alberta, J. W. Clarke; Saskatchewan, D. F. McArthur; Manitoba, W. P. Janssen; Ontario, K. E. Lantz; Québec, Claude Simoneau; Nouveau-Brunswick, Raymond Scovil; Nouvelle-Écosse, Walter Grant; Île-du-Prince-Édouard, Garry O'Riley; Terre-Neuve, Gerry Ryle.

Au fédéral: R. P. Poirier; D. H. Plaunt; W. T. Burns; George Owen; E. Carr.

3. Le comité technique aura pour tâche de proposer une méthode de conciliation des propositions fédérales et provinciales relatives à l'aide aux agriculteurs à faibles reve-

nus. Il devra proposer des niveaux minimaux acceptables, dans un cadre national convenu. Il devra également faire des recommandations sur les méthodes d'administration de ce programme. Le comité ne recevra pas d'exposés.

4. A une réunion à huis clos des ministres de l'Agriculture, fédéral et provinciaux.

5. Une deuxième réunion du comité a été tenue le 21 décembre et son rapport final sera présenté d'ici peu.

6. Toutes les provinces sont représentées au sein du comité.

7. Aucune méthode directe officielle de consultation des agriculteurs par le comité technique n'a été fixée. Les organismes agricoles ont été consultés au cours de l'élaboration du programme.

#### Î. P.-É.—LA RÉCOLTE DE CANNEBERGES

##### Question n° 161—M. Macquarrie:

1. Au cours des dix dernières années, quelle a été la production annuelle de canneberges à l'Île du Prince-Édouard?

2. Pour chaque année, à combien estime-t-on la valeur en espèces de ces récoltes?

3. Une direction quelconque ou l'un des ministères du gouvernement ont-ils fourni de l'aide à des fins de recherche ou à des fins de commercialisation des canneberges?

4. A-t-on reçu des demandes d'aide de ce genre et, dans l'affirmative, quel genre de demandes?

5. Au cours des dix dernières années, quelle a été la production annuelle estimative de canneberges au Canada?

6. Au cours des dix dernières années, quelle a été la valeur globale en espèces de ces récoltes?

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Statistique Canada et le ministère de l'Agriculture m'informent comme suit: 1, 2, 5, et 6. Le tableau qui suit donne les chiffres de la production totale de canneberges et la valeur estimative en espèces des récoltes dans l'Île-du-Prince-Édouard et dans l'ensemble du Canada. Les données exactes pour l'Île-du-Prince-Édouard ne sont pas encore connues, vu qu'on procède actuellement à la récolte des canneberges sauvages; la production et la valeur sont donc, jusqu'à un certain point, le résultat d'estimation.

#### CANNEBERGES

Année	Î.-P.-É.		Canada	
	1. Milliers de livres (Production)	2. Valeur (milliers de dollars)	5. Milliers de livres (Production)	6. Valeur (milliers de dollars)
1961.....	60	5	719	107
1962.....	50	7	530	73
1963.....	100	11	1,071	167
1964.....	15	2	1,040	171
1965.....	—	—	1,550	241
1966.....	—	—	1,797	287
1967.....	—	—	2,437	390
1968.....	30	4	3,170	521
1969.....	—	—	2,866	470
1970.....	35	4	5,922	722
1971.....	55	pas encore connue	10,520	pas encore connue